

Commission permanente du Conseil général du 8 juillet 2010

Pascal Popelin a rapporté cinq délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente.

Subventions départementales d'investissement et de fonctionnement pour la création d'un multi accueil de 10 places à Saint-Denis

Pascal Popelin a proposé l'attribution d'une subvention départementale d'investissement d'un montant de 17 471 € à l'Association vers la vie pour l'éducation des jeunes (AVVEJ), pour la création d'un multi accueil collectif de 10 places au sein de l'établissement « Rencontre 93 » à Saint-Denis. En outre, l'association recevra une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 10 € par jour et par berceau effectivement occupé.

Programme 2010 de travaux de grosses réparations dans les bâtiments des sites déconcentrés départementaux du service de protection maternelle et infantile (PMI)

Pascal Popelin a proposé l'individualisation des crédits consacrés aux travaux dans les bâtiments des sites déconcentrés départementaux du service de PMI au titre du budget 2010, pour un montant de 313 000 €.

Programme 2010 de travaux de grosses réparations dans les espaces extérieurs des sites déconcentrés départementaux du service de protection maternelle et infantile (PMI)

Pascal Popelin a proposé l'individualisation des crédits consacrés aux travaux dans les espaces extérieurs des sites déconcentrés départementaux du service de PMI au titre du budget 2010, pour un montant de 145 000 €.

Programme 2010 de travaux de rénovations lourdes dans les bâtiments départementaux du service de protection maternelle et infantile (PMI)

Pascal Popelin a proposé l'individualisation des crédits consacrés aux travaux de rénovation lourde dans les bâtiments des sites départementaux du service de PMI au titre du budget 2010, pour un montant de 600 000 €.

Marché de fourniture de vaccins et de tests tuberculiniques

Pascal Popelin a proposé la conclusion d'un marché négocié à bons de commandes d'une durée de quatre ans, pour un montant minimum de 600 000 € et un montant maximum de 1 400 000 €, avec la société Sanofi Pasteur MSD.

Quatre délibérations concernant le canton de Livry-Gargan ont été adoptées lors de cette séance.

Protections phoniques pour les riverains de la voie nouvelle de liaison (avenue Lucie-Aubrac)

Une convention type relative à l'exécution et au financement des travaux de protection phonique et d'isolation de façade des propriétés des riverains de la voie nouvelle de liaison (avenue Lucie-Aubrac) inaugurée à Livry-Gargan par le président du Conseil général le 5 juillet 2010 a été adoptée, conformément aux engagements pris lors de l'élaboration de ce projet de création de voie.

Amélioration de la sécurité routière sur la rue du Docteur-Roux (RD 44)

Consécutivement à l'intervention de Pascal Popelin en mai 2009, un crédit de 170 000 € a été voté, au titre du programme complémentaire 2010 d'amélioration de la sécurité routière sur les voies départementales, en vue de la réalisation d'aménagements rue du Docteur-Roux (RD 44) à Livry-

Gargan et à Vaujours. Le programme complémentaire correspond à des opérations identifiées et qui nécessiteront des interventions à réaliser ensuite, en fonction de l'avancement des projets, des disponibilités budgétaires ou par substitution d'opérations du programme principal s'avérant difficiles à réaliser dans l'année.

Subvention départementale de fonctionnement au club nautique de Livry-Gargan

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 60 000 € a été attribuée, au titre de la saison sportive 2010-2011, au club nautique de Livry-Gargan, pour le soutien à son équipe de water-polo évoluant en Nationale 1.

Subventions départementales de fonctionnement au club de Handball de Livry-Gargan et au Cercles des patineurs livryens

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 12 873 € a été attribuée, au titre de la saison sportive 2009-2010, au club de Handball de Livry-Gargan, et une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 12 091 € a été attribuée, au titre de la saison sportive 2008-2009, au Cercle des patineurs livryens, pour le soutien aux frais de déplacements engagés par ces clubs sportifs en vue de participer à des épreuves de Championnat de France.

En outre, cinq Livryens à revenus modestes se sont vus attribuer au cours de cette réunion une aide financière à la réhabilitation de son habitation, au titre du dispositif « aide du Conseil général aux propriétaires occupants » (ACGPO) pour un montant total de 7 088,48 €.